

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 2 mai 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle l'Accueil, lundi le 2 mai 2022, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire suppléant M. Réal Rancourt et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Claude Laroche et Hugh Fortier
M^{mes} les conseillères Francine Vallières et Valérie Rancourt

Étaient absents : M. le maire Pierre Godbout et M^{me} la conseillère Priscillia Lefebvre

M^{mes} Katy Rivard greffière-trésorière/directrice générale et Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe assistent également à l'assemblée.

Le maire suppléant, M. Réal Rancourt, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2022-05-70 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2022-05-71 Adoption du procès-verbal du 4 avril 2022

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022 soit adopté tel que rédigé.

2022-05-72 Approbation des comptes

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 62 076.50 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2022-05-73 Octroi de contrat pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec équipements:

Suite à une demande de soumission pour l'achat d'un camion 10 roues neuf avec équipements, la municipalité de Poularies a reçu une seule soumission conforme.

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission du Centre du camion Mabo inc. au montant de 309 791 \$ avant taxes. Cet achat est conditionnel à l'acceptation du règlement d'emprunt par le Ministère des affaires municipal et de l'habitation.

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

2022-05-74 Proposition d'achat de 2 terrains sur la Rue Simon

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la vente des terrains ayant les numéros de cadastre 5 048 074 et 5 048 076 à M. Jean-François Turbide. Ce dernier désire en faire l'acquisition pour la construction d'une maison mobile.

La grandeur totale des terrains est 30,48 mètres (100 pieds) de profond par 48,76 mètres (160 pieds) de largeur soit 16 000 pieds carrés. Conformément au règlement 183, le prix est fixé à 0,10 \$ le pied carré soit 1 600 \$ plus les taxes applicables. De plus, les frais notariés relatifs à cette transaction sont à la charge de l'acheteur.

La transaction chez un notaire, doit être réalisée dans un délai de trois (3) mois, à défaut de quoi la vente sera annulée.

Conformément au règlement 183, une clause d'obligation de construction d'un bâtiment habitable dans un délai de 2 ans est incluse, à défaut de quoi la vente sera annulée et le coût d'achat ainsi que les frais inhérents à cet achat seront alors non remboursables. De plus les frais notariés relatif à cette nouvelle transaction seront au frais de M. Turbide.

Il est également proposé et résolu que le maire M. Pierre Godbout et la secrétaire-trésorière/directrice générale M^{me} Katy Rivard soient autorisés à signer conjointement tous les documents nécessaires relatifs à cette transaction pour et au nom de la municipalité de Poularies.

Proposition d'achat d'un terrain sur la Rue Bord de l'eau

Ce sujet est remis à une séance subséquente.

2022-05-75 Programme d'infrastructures municipales pour les aînés

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme d'infrastructures municipales pour les aînés. La Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle. La Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées. La Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

2022-05-76 Dérogation mineure

Considérant qu'aucune opposition n'a été exprimée suite à l'avis public affiché le 13 avril 2022 pour une demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 751, avenue Baril à Poularies, lot 5 048 102.

La demande présentée a pour but d'accepter l'ensemble des bâtiments dans leurs états et situations actuels, principalement le garage et ce, même si sa marge avant est inférieur à 8 mètres, tel qu'exigé au règlement actuel de zonage.

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil municipal l'acceptation de cette demande.

En conséquence, il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 751, avenue Baril à Poularies, lot 5 048 102, soit acceptée.

2022-05-77 Demande de soumission pour la réflexion de la patinoire

Il est proposé par Francine Vallières, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale, M^{me} Katy Rivard, à procéder à la demande de soumissions par appel d'offre public pour l'achat et l'installation de bande pour la patinoire. Les soumissions devront être reçues au plus tard lundi le 13 juin 2022 à 14h.

Appui au projet de service de garde éducatif dans la communauté

Ce sujet est remis à une séance subséquente.

Demande au ministère des transports

Ce sujet est remis à une séance subséquente.

2022-05-78 Remplacement de l'adoucisseur d'eau

L'adoucisseur d'eau de l'édifice municipal n'étant plus en fonction, il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au remplacement de l'adoucisseur, de la pompe à eau et du réservoir pressurisé tel que recommandé par Eau Clair Québec, le coût de tout le remplacement est estimé à 8 876 \$ avant taxes, dépendamment de la tuyauterie utilisée.

Ouvre porte de garage électrique

Ce sujet est remis à une séance subséquente.

2022-05-79 Achat d'asphalte froide

Afin d'effectuer des réparations dans les rues, il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat d'une palette d'asphalte froide, soit 63 poches de 30 kg au coût de 10,98 \$ la poche.

2022-05-80 Balayage de rue

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'utiliser les services de Déneigement Tony Bouchard pour effectuer le balayage de l'ensemble des rues et des accotements du village. Le coût pour effectuer ces travaux est 2 700 \$ avant taxes.

2022-05-81 Mai, mois de l'arbre et des forêts

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'organiser une distribution d'arbre dans le cadre de Mai, mois de l'arbre et des forêts en collaboration avec le ministère des forêts, de la faune et des parcs ainsi que l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue.

2022-05-82 Programme de soutien financier au projet culturel de l'Abitibi-Ouest

Il est proposé par Valérie Rancourt, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal dépose une demande d'aide financière au programme de soutien financier au projet culturel de l'Abitibi-Ouest pour divers ateliers. L'aide financière demandé est de 4 000 \$. La Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir.

Il est également proposé et résolu que M^{me} Jessica Couillard greffière-trésorière adjointe soit autorisée à déposer le projet et à signer tous les documents nécessaires relatifs à cette demande pour et au nom de la municipalité de Poularies.

2022-05-83 Incitatif pour répondre au sondage de la PFM/MADA

Afin d'obtenir un taux plus élevé de participant au sondage de la politique familiale municipale / municipalité amie des aînés, le comité suggère d'offrir un incitatif. Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser cette dépense.

2022-05-84 Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon – Structure d'entraînement

- CONSIDÉRANT QU' environ 200 pompiers sont dénombrés sur le territoire de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- CONSIDÉRANT QUE tous les pompiers doivent obligatoirement obtenir la certification « Pompier -1 », pour exercer leur fonction;
- CONSIDÉRANT QU' il n'y a pas de centre de formation certifié « École Nationale des pompiers du Québec » (ENPQ), en Abitibi-Ouest;
- CONSIDÉRANT QU' il n'existe aucun site d'entraînement pour le métier de pompier dans la MRC d'Abitibi-Ouest;
- CONSIDÉRANT QUE les pompiers doivent parcourir de 100 à 200 km pour rejoindre un site d'entraînement officiel, afin de passer un examen dans le cadre de leur formation « Pompier 1 » ou de s'entraîner en simulant des interventions en combat des incendies dans les bâtiments;
- CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon se situe au centre du territoire;
- CONSIDÉRANT QUE la table des directeurs des services de sécurité incendie de la MRC d'Abitibi-Ouest appuie le projet.
- CONSIDÉRANT QU' avec le support technique de la MRC d'Abitibi-Ouest, le projet sera bénéfique pour l'ensemble des services de sécurité incendie du territoire;
- EN CONSÉQUENCE, proposé par Hugh Fortier, appuyé par Francine Vallières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer les démarches de la Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon, organisme mandataire et responsable de la réalisation du projet Structure d'Entraînement, un site d'entraînement officiel permettant la simulation des interventions en combat des incendies.

2022-05-85 Demande des Amis Campeurs

Les Amis Campeurs demandent la possibilité de stationner des roulottes à la municipalité ainsi qu'à la Sporteck pour la première activité de la saison estivale qui aura lieu la fin de semaine du 17 au 19 juin 2022. Ils demandent également de pouvoir stationner des roulottes dans la rue Monseigneur-Lévesque.

Si leur demande est acceptée, ils loueront la salle l'Accueil vendredi le 17 ainsi que samedi le 18 juin.

Il est proposé par Hugh Fortier, appuyé par Valérie Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande des Amis Campeurs. Cependant, le stationnement de la municipalité appartenant à moitié à l'Église, ils devront en faire la demande à la fabrique également.

Dépôt des rapports de la Commission municipale du Québec

Les rapports suivants sont déposés devant la séance du conseil :

- Transmission des rapports financiers (municipalités locales, MRC et communautés métropolitaines);
- Adoption du plan triennal d'immobilisations
- Adoption du budget

Suite au dépôt, une copie certifiée conforme de la résolution ou du procès-verbal démontrant que le dépôt sera transmis à la Commission municipale du Québec.

Séance de travail

Il est convenu qu'une séance de travail ait lieu mercredi le 11 mai à 19h ainsi que jeudi le 19 mai à 19h également.

2022-05-86 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Hugh Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée, il est 21h40.

Maire suppléant _____ **Greffière trésorière/dir.gén.** _____

Je, M. Réal Rancourt, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal